

Méthodologie du TPE

L'organisation du travail : Un Planing afin de s'organiser

Date	Durée de la séance	Objectifs de la séance	Difficultés rencontrées	Décision pour la séance suivante

Questions à se poser :

Une deuxième méthode de questionnement du sujet peut être utilisée en utilisant les cinq questions :
Qui ? Quand ? Où ? Quoi ? Comment ? Pourquoi ?

	Suggestions	Questions possibles	Hypothèse de réponse
Qui	Les personnes concernées – Qui fait, qui subit ? A qui ? Pour qui ? Avec qui ? Seul ou en groupe ?		
Quand	Le temps – Période, date, durée, fréquence, ordre des événements		
Quoi	Les faits – Ce que c'est, quel type		
Où	Le lieu		
Comment	Le déroulement des événements – De quelle manière ? Avec quels moyens, méthode, conditions, étapes ?		
Pourquoi	La cause – Pour quelles raisons ? (juridique, sentimentale...)		
Pour Quoi	Les raisons - quel but ? Quelles conséquences ? Quels objectifs ?		

Definire une Prb

Une problématique est souvent présentée sous forme de question. Il s'agit de choisir un problème à résoudre par rapport à un sujet donné. Il n'est pas toujours évident de déterminer une problématique intéressante mais elle doit rester personnelle.

Ex : sujet : Être adolescent aujourd'hui à Paris et à New York.

Problématiser ici consistera pour l'élève à interroger le thème, à se poser surtout des questions personnelles pour contextualiser sa recherche : qu'est-ce qui l'intéresse dans ce sujet ? Pourquoi l'a-t-il choisi ? Qu'est-ce qu'il y a dans son environnement immédiat, dans son vécu, qui a un rapport avec le sujet ? Qu'est-ce qui dans son horizon social et culturel est un enjeu de savoir et qui fait sens pour lui ?

Mais ces questions doivent être un peu « traduites » en langage accessible pour des élèves de première. Et par exemple ici : pourquoi Paris, pourquoi New York pour vous ? Voulez-vous par exemple répondre à l'interrogation suivante : les adolescents se ressemblent-ils et y a-t-il comme un modèle international de l'ado des pays développés ? Cependant jusqu'où vont ces ressemblances ?

Par ailleurs, **la problématique doit induire**

Le carnet de bord

Le carnet de bord est INDIVIDUEL et doit être mis à jour chaque semaine. Il doit rendre compte des différentes étapes de votre réflexion, de vos recherches, de la mise en commun des informations et de la répartition des tâches au sein du groupe.

Petits conseils :

- Utilisez un cahier grand format
- Divisez ce cahier en trois parties :
- La plus grosse partie du cahier réservée au suivi du travail individuel et collectif : compte-rendu des démarches entreprises, pistes de réflexion, le travail prévu pour la semaine, ce qu'on pourrait faire, les difficultés rencontrées, comment elles ont été surmontées ou non, ont-elles obligé à prendre une nouvelle direction ? Les moments de travail collectif, comment le travail se répartit dans le groupe, la mise en commun, les désaccords. Les questions à poser aux professeurs qui encadrent, les réponses obtenues...
- Une deuxième partie consacrée à la bibliographie, livres, revues, sites internet consultés, ce que vous avez trouvé comme information à chacun de ces endroits, ou au contraire si cela n'a rien apporté et pourquoi, regard critique sur la source, objectivité ou source idéologiquement orientée
- Une troisième partie aux contacts Les personnes que vous avez rencontrées, le compte-rendu de l'entretien Les lieux visités (musée, entreprise...)

La recherche de l'information

Pour que la recherche des informations soit pertinente et fructueuse, vous devez d'abord commencer par clarifier les mots, les notions, le contexte liés au sujet, en définissant des mots-clés. Commencez la recherche par les sources les plus simples avant de vous diriger vers des sources plus spécialisées ou donnant une masse d'informations trop importante dans laquelle vous risquez de vous noyer.

Si le sujet s'y prête, n'hésitez pas à rencontrer des professionnels qui pourront vous apporter un

éclairage intéressant.

Ex : si vous avez décidé de travailler sur une association, il est indispensable d'en rencontrer des membres.

Petits conseils :

- Commencez toujours par utiliser des dictionnaires (dictionnaire de langue ou dictionnaire des noms propres), puis des encyclopédies, des dictionnaires spécialisés, les manuels scolaires. Pensez à consulter d'abord les revues spécialisées et les ouvrages qui se trouvent au CDI ou dans les médiathèques avant de vous précipiter sur internet.
- Ne perdez jamais de vue qu'internet pose le problème de la fiabilité des sources. Si vous commencez vos recherches sur le web sans avoir aucune connaissance préalable du sujet, vous risquez de vous appuyer sur des informations erronées, de piètre qualité, ou idéologiquement suspectes.
- Consultez soigneusement la pièce jointe sur la fiabilité des sources internet.
- Elaborez au plus vite la liste des personnes que vous souhaitez rencontrer. N'oubliez pas de prendre rendez-vous suffisamment de temps à l'avance pour vous assurer de leur disponibilité.
- **Un entretien se prépare** : élaborez un questionnaire précis en fonction des informations dont vous avez besoin, soumettez-le aux professeurs et prévoyez éventuellement un dictaphone (avec l'accord préalable de la personne) pour être certain d'utiliser au mieux cette rencontre pour votre TPE

ATTENTION

Collecter des informations ne signifie pas se contenter de faire du copier-coller.

Les TPE sont un travail personnel, d'appropriation des connaissances.

Toute production impersonnelle (achat de TPE sur internet, simple paraphrase etc.) sera lourdement sanctionnée.

Réaliser une production

La production doit vous permettre de valoriser la réflexion menée et les connaissances acquises.

Elle peut prendre la forme que vous souhaitez : diaporama powerpoint, film, compte-rendu d'expérience, objet, maquette...Les dossiers sont possibles mais pénalisés, l'objectif des TPE étant de valoriser l'inventivité. Cette production doit être achevée et rendue impérativement à la date fixée par le jury (en général fin février.) Cette production est collective.

Chaque membre du groupe doit en plus rendre une synthèse écrite personnelle d'une à deux pages.

Cette synthèse doit restituer les différentes étapes du TPE. Vous pouvez vous appuyer sur votre carnet de bord pour la construire. Elle doit vous permettre de montrer votre rôle et votre contribution au travail de groupe.

On doit expliquer :

- pourquoi vous avez choisi ce sujet
- pourquoi vous avez choisi cette problématique
- la place des deux disciplines concernées par le TPE

- les différentes étapes du travail
- les difficultés rencontrées (traitement de l'information, cohésion du groupe...)
- pourquoi vous avez choisi ce type de production
- votre rôle au sein du groupe
- **bibliographie**

Réaliser la synthèse :

- soignez l'expression et l'orthographe
- la synthèse doit être tapée et non manuscrite
- ne bâclez pas la synthèse, elle fait partie de l'évaluation
- essayez de finaliser synthèse et production fin janvier de façon à pouvoir les soumettre aux professeurs
- Si vous réalisez une production sur informatique, utilisez des logiciels libres de droit (open office) de façon à être certain que le jury pourra les visionner

La présentation orale

L'oral se décompose en deux parties :

- **une présentation orale par les élèves de leur travail de TPE.** Le groupe dispose de 5mn par élève, soit 10 mn pour un groupe de deux ou 15 mn pour un groupe de trois. La parole peut circuler de l'un à l'autre, l'important étant que le temps soit également réparti. **Cette présentation ne peut en aucun cas se limiter à une redite de la production.** Il n'est pas nécessaire de présenter l'intrégalité du TPE, dont la synthèse et la production rendent déjà compte. Vous pouvez très bien choisir de ne développer qu'un point particulier du sujet. Par exemple, des élèves ont proposé un TPE sur la transformation du Louvre, de la forteresse au musée, et ont fait le choix à l'oral de ne parler que de la pyramide, ce qui était tout à fait pertinent. Cette présentation peut prendre des formes variées : commentaire d'un diaporama, présentation d'une expérience, performance, saynète présentant un journal télévisé etc.
- le jury dispose ensuite de 5mn par élève pour questionner le groupe. Il peut vérifier l'acquisition des connaissances, la contribution de chacun.

Petits conseils :

- Evitez les notes écrites de façon à ne pas être tenté de lire. Rien de plus ennuyeux pour le jury !
- Entraînez-vous à présenter l'oral entre vous et soyez prêts à temps pour passer un oral blanc.
- Soignez l'expression orale, bannissez les approximations, les expressions familières et surtout les fautes de langue.
- Soyez dynamiques et impliqués, l'oral doit être vivant.
- Soignez votre présentation, pas de jean troué, de survêtement etc.
- Surveillez la gestion du temps, le jury vous coupera si vous êtes trop long
- Soyez réactifs aux questions posées. Venez au secours de votre camarade collé par une question inattendue.
- Des élèves qui parlent sans notes
- Qui présentent leur oral de façon très vivante

